

DIPLOME D'UNIVERSITE

ANATOMIE CHIRURGICALE DES LAMBEAUX

3^{ème} Cycle

UFR de rattachement : UFR des Sciences Médicales.

ARTICLE I : CREATION

Par décision du conseil de l'UFR de Sciences Médicales III et du Conseil d'Administration de l'Université de Bordeaux, il est créé à compter de 1999/2000, un diplôme d'Université "Anatomie Chirurgicale des Lambeaux", adapté aux différentes spécialités chirurgicales pratiquant les techniques habituelles de la chirurgie réparatrice, en particulier les lambeaux tissulaires, **en remplacement du D.U « Anatomie et Chirurgie Cervico-faciale et réparatrice »**.

Le nouvel intitulé, "D.U. Anatomie Chirurgicale des Lambeaux", est plus adapté à l'enseignement dispensé à travers ce D.U.

En effet, il y est développé aussi bien les techniques de reconstruction par lambeau pour la région cervico-faciale que pour les régions des membres (supérieurs et inférieurs) et le tronc.

Il est placé sous le parrainage des sociétés savantes et des collèges chirurgicaux concernés :

- Association des Anatomistes de langue française,
- Société Française de chirurgie maxillo-faciale,
- Société Française d'ORL,
- Société Française de chirurgie plastique et reconstructive de la tête et du cou,
- Institut G. PORTMANN,
- Société Française de chirurgie plastique, reconstructive et esthétique,
- Société Française de cancérologie cervico-faciale,
- Société Française de chirurgie pédiatrique,
- Société Française de Chirurgie Orthopédique et Traumatologique (SOFOT),
- Groupe d'Etude Main (GEM).

ARTICLE II : OBJECTIFS

Ce DU a pour but d'apporter les notions indispensables, anatomo-chirurgicales, préalables à la chirurgie des lambeaux.

L'enseignement rappellera les bases anatomiques des différentes techniques utilisées en chirurgie réparatrice.

Il permet de développer une recherche personnelle axée sur la spécialité de l'étudiant.

ARTICLE III : INSCRIPTIONS

A) Spécialités concernées :

Ce D.U. est destiné aux spécialistes pratiquant les techniques de chirurgie reconstructrice et réparatrice, qu'ils soient en formation ou qualifiés.

Les spécialités concernées sont :

- 1- La chirurgie cervico-faciale (O.R.L.)
- 2- La chirurgie plastique, réparatrice et esthétique
- 3- La chirurgie maxillo-faciale
- 4- La chirurgie orthopédique
- 5- La chirurgie pédiatrique

B) Conditions de titre :

Sont admis à s'inscrire :

- Les spécialistes qualifiés de l'espace européen et étranger hors Europe, diplômés et agréés pour exercer une des spécialités définies dans l'article 3, dans leur pays d'origine, installés ou non, en chirurgie générale, plastique, pédiatrique, maxillo-faciale, ORL et orthopédique ;
- Les spécialistes qualifiés installés ou non, en chirurgie générale, plastique pédiatrique, maxillo-faciale, ORL et orthopédique ;
- Les assistants des hôpitaux (dans les spécialités suivantes : Chirurgie cervico-faciale, Chirurgie plastique, réparatrice et esthétique, Chirurgie maxillo-faciale, Chirurgie orthopédique et en Chirurgie pédiatrique) ;
- Les DES, DESC (jusqu'en 4ème année, dans les mêmes spécialités que la catégorie précédente) ;
- Les internes inscrits à l'Université de Bordeaux.

Il conviendra de joindre à votre dossier de candidature : un curriculum vitae, une lettre de motivation et le diplôme requis pour accéder à la formation (à minima).

C) Autorisation d'inscription :

Les candidats doivent obtenir une autorisation écrite d'inscription pédagogique, délivrée par le Conseil restreint, en fonction de la capacité d'accueil et de formation.

D) Capacité d'accueil :

Minimum : 8

Maximum : **12**

E) Coût de la formation :

→ **800€ /an** en formation initiale

→ **1000€ /an** en formation continue

Auquel s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence.

ARTICLE IV : ORGANISATION DU DIPLOME

L'organisation générale de l'enseignement est soumise à l'approbation et à la surveillance du conseil d'enseignement composé de

- Dr Audrey Michot et Dr Anaïs DELGOVE
- Pr Philippe PELISSIER

Il assure la surveillance de l'enseignement et la validité des épreuves d'examens.
Il apporte une garantie éthique et morale, et contrôle la régularité administrative et scientifique des résultats publiés.

ARTICLE V : ENSEIGNEMENT

A) Durée : 1 an et le D.U. sera organisé tous les ans.

B) Volume horaire :

Environ 80 heures : 6 journées d'enseignement théorique et pratique au laboratoire d'anatomie, soit environ 54h + **2h d'examen** et environ 22h de temps de formation à distance : étude de documents, travail personnel de dissection dans le laboratoire de faculté de rattachement du stagiaire, visionnage de vidéos en ligne.

C) Modalités :

L'enseignement est théorique et pratique.

L'enseignement théorique est axé sur les présentations orales, par dessins au tableau noir, de différentes questions d'Anatomie et de chirurgie des lambeaux. Il associe la préparation d'exposés oraux par les enseignants et les étudiants, ainsi que la réalisation d'un enseignement pratique.

L'enseignement pratique est dirigé par des dissections sur sujets préparés, permettant d'expliquer de facto les bases anatomiques révisées des différentes techniques de chirurgie des lambeaux.

D) Contenu :

L'enseignement comprend le rappel des bases anatomiques générales des différentes techniques de chirurgie réparatrice, associant des exposés oraux, des dissections anatomiques.

ARTICLE VI : MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DE VALIDATION DU DIPLOME

A) Examen de fin d'année :

- une épreuve orale au tableau noir, notée sur 20,
- une épreuve pratique de dissection, notée sur 20.

Sont déclarés admis au diplôme, les candidats ayant obtenu une note au moins égale à la moyenne à l'ensemble des épreuves.

Les étudiants ayant échoué pourront être autorisés à redoubler moyennant le paiement des droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence et les frais de formation sous condition.

La durée du bénéfice est d'un an.

B) Jury d'examen :

Le jury d'examen, présidé par le Directeur du D.U., comprend au minimum deux membres parmi les membres du conseil d'enseignement.

Un ou plusieurs autres membres enseignants, titulaires ou non de l'Université de Bordeaux, peuvent être invités.

ARTICLE VII : DELIVRANCE DU DIPLOME

Après obtention, le Diplôme est remis à l'étudiant :

- par voie postale après une demande écrite
- en main propre sur présentation d'une pièce d'identité

ARTICLE VIII : RESPONSABLES

Responsable : Docteur Anaïs DELGOVE

Coreponsable : Professeur Philippe PELISSIER

Service de Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique

Centre François-Xavier Michelet

Place Amélie Raba-Léon

33000 BORDEAUX

anais.delgove@chu-bordeaux.fr

Création : Conseil UFR III du 26/01/2000

C.A. du 18/02/2000

Modifications : Conseil UFR III du 21/05/2001

C.A. du 28/06/2001

C.A. du 17/05/2002

Conseil UFR III du 23/05/2002

Conseil URF 3 du 17/04/2003

C.A. du 20/05/2003

Conseil UFR 3 du 28/03/2006

C.A. du 04/05/2006

Conseil UFR 3 du 12/04/2007

C.A. du 10/05/2007

Modification du tarif formation initiale (harmonisation) :

Conseil UFR Sciences Médicales du 13/03/2023

Conseil du Collège Sciences de la santé du 30/03/2023

Augmentation du coût de la formation et modifications :

Conseil UFR Sciences Médicales du 15/05/2023

Conseil du Collège Sciences de la santé du 18/07/2023

(Version 8)

Mise à jour (volume horaire) : 28/11/2024

(Version 8-1)

Modification (responsable) :

Conseil UFR Sciences Médicales du 05/05/2025

Conseil du Collège Sciences de la santé du 13/05/2025

(Version 9)

ANNEXE 1

PROGRAMME COMPLET

Il est déterminé en début d'année universitaire, il peut varier d'une année sur l'autre, de façon mineure.

ANATOMIE VASCULAIRE ET TISSULAIRE

La peau,
Le cuir chevelu,
Les os,
Les nerfs périphériques,
Les tendons.

CLASSIFICATION ANATOMIQUES DES LAMBEAUX

Au hasard
Pédiculés
Axiaux
Libres

LAMBEAUX DU TRONC

Lambeau de Mc Gregor/ SCIP
Lambeau perforant sur l'artères intercostale antérieure
Lambeau de muscle Grand Pectoral
Lambeau de muscle Grand dorsal +MSLD, TDAP
Lambeau de muscle serratus
Lambeau DIEP
Lambeau de Muscle Trapèze
Lambeau parascapulaire
Lambeau perforant sur l'artères intercostale postérieure
Lambeau perforant sur l'artère sous costale
Lambeau perforant sur l'artère lombaire
Lambeau de Muscle Grand Glutéal /SGAP

LAMBEAUX DE LA FACE

LAMBEAUX DES MEMBRES

Lambeau de muscle tenseur du fascia lata
Lambeau gracilis/TUG/PAP
Lambeau de muscle biceps fémoral
Lambeau neurocutané sural
Lambeau ALT
Lambeau de vaste latéral
Lambeau de condyle fémoral vascularisé
Lambeau plantaire médial
Lambeaux de muscle gastrocnémien médial et gastrocnémien latéral / MSAP
Lambeau antébrachial sur l'artère radiale
Lambeau interosseux postérieur
Lambeaux de la main
Lambeau de fibula vascularisée
Transfert de 2^{ème} orteil et transfert articulaire IPP
Lambeau brachial latéral
Lambeau de triceps médial

ANNEXE 2

REPARTITION DES HEURES D'ENSEIGNEMENT ET DATES DES EXAMENS

- ▶ Deux semaines d'enseignement théorique et pratique au laboratoire d'anatomie.
- ▶ Le D.U. sera organisé tous les ans